

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28116**

Intitulé

Attaché(e) commercial(e)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut de formation commerciale permanente (IFOCOP) Directeur Général

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312p Gestion des échanges commerciaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métier d'attaché(e) commercial(e) consiste à vendre des services ou des produits, augmenter le chiffre d'affaires et assurer le lien entre l'entreprise et sa clientèle.

Le titulaire est capable de:

Prospecter une clientèle d'entreprises (B to B) ou de particuliers (B to C) au téléphone et/ou sur le terrain.

Négocier et conclure une vente.

Mettre en oeuvre le suivi administratif d'une vente.

Réaliser le suivi commercial de la clientèle.

Mettre en place une veille commerciale (Benchmark).

Optimiser l'offre produit. Planifier le plan d'action commerciale.

Organiser les opérations mercatiques, commerciales et de communication.

Encadrer l'équipe commerciale.

Fixer les objectifs commerciaux et mesurer les résultats.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier d'attaché(e) commercial(e) s'exerce dans tous types d'entreprises (taille et secteur d'activité) possédant un service commercial. Le métier s'exerce essentiellement dans les PME et les grandes entreprises.

Attaché(e) Commercial(e) - Assistant(e) Commercial(e) - Délégué(e) Commercial(e) - Chargé(e) de Clientèle - Chargé(e) d'Affaires

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

D1403 : Relation commerciale auprès de particuliers

D1406 : Management en force de vente

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification "attaché(e) commercial(e)" est composée de 3 blocs de compétences décrits ci-après. Chaque bloc de compétences est évalué en vue de la délivrance d'une certification partielle du titre.

Bloc 1 - Commercialiser des produits ou des services

Bloc 2 - Conduire la stratégie commerciale de l'entreprise

Bloc 3 - Piloter et manager l'activité commerciale

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28116 - Commercialiser des produits ou des services	<p>Descriptif : Concevoir un argumentaire de vente. Construire des documents supports à la vente. Mener un entretien de vente. Effectuer une négociation commerciale. Conclure la vente en tenant compte des conditions générales de vente et des contraintes juridiques.</p> <p>Modalité d'évaluation : étude de cas d'entreprise présentant son contexte interne, son environnement économique et commercial, son plan d'action commerciale ; on demande au candidat de construire des supports de vente et de mener une négociation de vente.</p> <p>Sanction : la réussite à l'épreuve de validation permet la délivrance d'une certification du bloc 1 - validité 5 ans.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28116 - Conduire la stratégie commerciale de l'entreprise	<p>Descriptif : Analyser l'offre marché et son évolution. Présenter les concurrents et leur stratégie. Déterminer la demande consommateurs. Effectuer un diagnostic interne/externe de l'entreprise. Proposer une stratégie de développement et un plan d'action mercatique. Développer des opérations de fidélisation clients. Concevoir des supports de communication adaptés dans le cadre d'une opération de mercatique directe. Chiffrer le coût de l'opération. Gérer les tableaux de bord de performance des campagnes.</p> <p>Modalité d'évaluation : études de cas portant sur l'analyse de l'entreprise (son environnement, sa stratégie de développement, son plan d'action mercatique/commercial) et sur la mise en place d'une campagne de mercatique directe.</p> <p>Sanction : la réussite aux épreuves de validation permet la délivrance d'une certification du bloc 2 - validité 5 ans.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28116 - Piloter et manager l'activité commerciale	<p>Descriptif : Analyser un bilan et un compte de résultat. Détecter les ratios pertinents et analyser l'activité. Calculer les coûts, les charges, les prix, les marges, les seuils. Construire un budget prévisionnel de vente et mesurer les écarts.</p> <p>Modalité d'évaluation : étude de cas portant sur la gestion d'une société et sur le lancement d'une nouvelle activité.</p> <p>Sanction : la réussite à l'épreuve de validation permet la délivrance d'une certification du bloc 3 - validité 5 ans.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	1 membre de l'Institut 2 professionnels exerçant dans la fonction ou expert
En contrat de professionnalisation	X	1 membre de l'Institut 2 professionnels exerçant dans la fonction ou expert
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	1 membre de l'Institut 2 professionnels exerçant dans la fonction ou expert

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications

professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Attaché(e) commercial(e)" avec effet au 25 novembre 2016, jusqu'au 21 avril 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Assistant(e) en gestion des entreprises, option action commerciale, option comptabilité" avec effet au 05 mars 2011, jusqu'au 25 novembre 2016.

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 1er août 2003 publié au Journal Officiel du 20 août 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1971 et jusqu'au 31 décembre 2003. (modification du JO précédent)

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1971 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 20 juin 1996 publié au Journal Officiel du 4 juillet 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Technicien supérieur en organisation et en gestion d'entreprise (TOGE), option action en gestion commerciale, option comptabilité informatique'.

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Cycle IPC : technicien en organisation et en gestion d'entreprise'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 30 titulaires de la certification par an.

Autres sources d'information :

information@ifocop.fr

www.ifocop.fr

<http://www.ifocop.fr>

Lieu(x) de certification :

Siège social IFOCOP, 3 rue du Caducée - 94516 Rungis Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- IFOCOP, Allée Rosa Luxembourg - Parc d'activitésdes Bellevues - 95610 Eragny/Oise

- IFOCOP, 49/51 Avenue Thiers - 77000 Melun

- IFOCOP, 39 Rue Saint Sébastien - 75011 Paris

Historique de la certification :

Anciens libellés de la certification :

- "Cycle IPC : technicien en organisation et en gestion d'entreprise". (Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980).

- "Technicien supérieur en organisation et en gestion d'entreprise (TOGE), option action et gestion commerciale, option comptabilité informatique" (Arrêté du 20 juin 1996 publié au Journal Officiel du 4 juillet 1996).

- Certification en lien avec la certification intitulée "Assistant(e) en gestion des entreprises, option action commerciale, option comptabilit" (fiche RNCP 13357)